

Nombre de Membres		
Membres en exercice	Présents	Votants
11	7	7 + 3 pouvoirs

Date de convocation
02 mars 2016

Date d'affichage
02 mars 2016

L'an deux mille seize, le neuf mars à dix-huit heures trente, le conseil d'administration du centre communal d'action sociale de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de **Alain BIAUX**, Président.

Présents : **Alain BIAUX, Chantal LE LAY, Siva MOUROUGANE, Jean-Claude PEROT, Daniel PERTHUISON, Evelyne RADZIETA, Marie-Dominique SCHUESTER.**

Absents : **Marysa DOMY, Noémie GIROD, Chantal MAYET, Patrick VANET.**

Représentés : **Marysa DOMY par Jean-Claude PEROT, Chantal MAYET par Chantal LE LAY, Patrick VANET par Evelyne RADZIETA.**

Objet : **BUDGET PRIMITIF 2016**

N° de délibération : **2016_03_09_03**

Rapporteur : **Alain BIAUX**

Le budget primitif 2016, s'équilibre en dépenses et en recettes à 12 276 € en section de fonctionnement et à 1 350 € en section d'investissement, se décomposant comme suit :

I – PRESENTATION DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT :

1) Les dépenses de fonctionnement :

Chapitre 011	- charges à caractère général	9 886,00 €
Chapitre 012	- charges de personnel et frais assimilés	220,00 €
Chapitre 65	- charges de gestion courante	700,00 €
Chapitre 022	- dépenses imprévues	400,00 €

Opération d'ordre :

Chapitre 023	- Virement à la section d'investissement	1 000,00 €
Chapitre 042	- op.de transfert entre section	70,00 €

Total dépenses 12 276,00 €

2) Les recettes de fonctionnement :

Chapitre 74	- dotation du budget général	4 480.52 €
Chapitre 77	- produits exceptionnels	20.00 €
Chapitre 002	- résultat reporté exercice 2015	7 775.48 €

Total recettes 12 276.00 €

II – PRESENTATION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT

1) Les dépenses d'investissement :

Chapitre 204	- subvention d'équipements versées	1 000,00 €
Chapitre 001	- résultat reporté exercice 2015	350.00 €

Total dépenses **1 350,00 €**

2) Les recettes d'investissement :

Chapitre 021	- virement de la section de fonctionnement	1 000,00 €
Chapitre 10	- excédent de fonctionnement capitalisé	350.00 €

Total recettes **1 350,00 €**

Il est proposé au conseil d'administration d'arrêter et de voter le budget primitif 2016 du CCAS.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DU C.C.A.S

VU les dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales,
OUI l'exposé qui précède,

ARRETE ET VOTE le budget primitif du Centre Communal d'action Sociale pour 2016, équilibré à la somme de 13 626 € se répartissant comme suit :

12 276 € pour la section de fonctionnement,
1 350 € pour la section d'investissement.

Adopté à l'unanimité.

Le maire,

Alain BIAUX



ACTE Reçu LE

11 MARS 2016

PRÉFECTURE DE LA MARNE
DRCL